

Communiqué de presse

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Début de l'opération nettoyage printanier

ATTENTION AUX ACCUMULATIONS DE SABLE

Saguenay, le vendredi 24 avril 2020 – La grande opération nettoyage des rues débutera lundi prochain dans les trois arrondissements. Des balais mécaniques et camions arrosoirs sillonneront dès lors les rues et Saguenay souhaite entre autres donner quelques directives concernant les accumulations de sable dans les bacs à ordures ainsi que le long de la chaussée.

Si la température le permet, l'opération devrait durer environ huit semaines. Les premières semaines seront consacrées aux centres-villes, terre-pleins et boulevards. Les semaines suivantes seront dédiées aux collectrices, trottoirs et quartiers résidentiels.

Parallèlement au nettoyage des rues, celui des pistes cyclables s'amorcera au cours des prochaines semaines. La neige étant toujours présente dans la majorité des parcs municipaux, le nettoyage de ceux-ci débutera dès que la situation le permettra. Par ailleurs, l'opération nids-de-poule est également en cours et les citoyens sont invités à communiquer avec la Ville pour les signaler en composant le 418 698-3000 ou par courriel à info@ville.saguenay.qc.ca.

Voici quelques règles à ne pas oublier pendant ces opérations :

- Il est strictement interdit de déposer du sable dans les bacs bleus, gris ou verts. Le cas échéant, ceux-ci ne seront pas vidés lors de la collecte;
- Lors du nettoyage des terrains, le sable doit être déposé le long de la chaussée en l'étendant le plus possible à l'extérieur du trottoir et sans accumulation excessive. Les balais mécaniques qui nettoient la chaussée sont équipés pour ramasser le sable. Celui-ci est par la suite disposé sur un site autorisé.

- Il faut éviter de déposer le sable près d'un regard ou d'un puisard. Le sable qui s'écoule dans les égouts coûte des milliers de dollars à récupérer et engorge inutilement les systèmes d'épuration;
- Il faut aussi éviter de stationner dans les rues quand cela est possible;
- Vos bacs de déchets et de matières recyclables ainsi que tout équipement de jeux doivent obligatoirement se trouver sur votre propriété, donc à l'extérieur de la voie publique;
- La vérification des bornes-fontaines est également débutée dans les trois arrondissements, ce qui pourrait provoquer de l'eau jaune et brouillée. Le cas échéant, il est recommandé de laisser couler l'eau des robinets jusqu'à ce qu'elle redevienne claire et limpide.

Il est à noter que ces opérations sont conditionnelles à la météo en vigueur, et peuvent donc être retardées en raison de gels tardifs ou de grandes quantités de pluie, sans compter d'éventuelles chutes de neige.

- 30 -

Source : **Jeannot Allard**
Directeur, Service des communications et
relations avec les citoyens
Ville de Saguenay
418 698-3350 poste 5222

